



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice le 5 novembre 2021

Objet : Courrier concernant les animateurs et les agents d'accueil des EHPAD du CCAS

Monsieur le Directeur général du CCAS,

Lors de nos visites sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, nous avons pu discuter et échanger avec les agents et notamment avec ceux en charge de l'animation et de l'accueil des structures.

Majoritairement, ces agents souhaitent pouvoir bénéficier des RTT, ce qui n'est pas le cas actuellement du fait de leurs plages horaires de travail.

Les agents d'accueil des autres structures du CCAS (foyers logements, services de Pierre Gautier, Centre d'accueil de jour, Pôle Domiciliation et d'Accès aux Droits ...) bénéficient des RTT selon l'accord cadre mis en place.

Dans un souci d'équité entre les agents, nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir, afin de vous proposer de nouveaux cycles horaires permettant l'attribution de RTT aux agents, mais également la garantie de la continuité de service des établissements recevant du public.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général du CCAS de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

P/o le Syndicat CGT NMCA
Le Coordinateur
Andrew **RENAULT**